

COMMUNIQUE DE PRESSE

Le 21 février 2022

Lancement d'un comité stratégique du numérique en santé en Ardèche

Le 10 février, l'Agence régionale de santé (ARS) Auvergne-Rhône-Alpes, le Groupement de coopération sanitaire (GCS) Sara et l'Assurance Maladie ont organisé un événement digital afin de lancer une instance de concertation en Ardèche permettant de favoriser le développement des projets de e-santé : le Comité d'Animation Stratégique des Systèmes d'information de Santé (CASSIS). Plus d'une cinquantaine de professionnels de santé, parmi lesquels professionnels libéraux, établissements sanitaires et médico-sociaux, fédérations, réseaux... se sont connectés afin de marquer leur engagement autour de la stratégie numérique de santé.

UN VIRAGE NUMERIQUE BIEN ENGAGE

Le numérique est un axe fort des politiques publiques, au regard de la [feuille de route nationale du numérique](#) et de l'investissement sans précédent au titre du [Ségur du Numérique en Santé](#). La transformation numérique s'accélère et les différents acteurs sont pleinement engagés dans cette dynamique.

Mme Emmanuelle Soriano, directrice de la délégation départementale de l'Ardèche à l'ARS Auvergne-Rhône-Alpes, a ouvert cet événement en soulignant, à travers l'exemple de la télémédecine, l'engagement des acteurs ardéchois pour déployer le numérique en santé et les opportunités techniques, organisationnelles et de financement pour poursuivre la belle dynamique déjà engagée par les professionnels de santé du territoire.

M. Hervé Blanc, directeur de projets e-santé à l'ARS Auvergne-Rhône-Alpes, a rappelé les enjeux de la feuille de route nationale du numérique en santé, sa déclinaison au niveau régional et les grandes priorités pour 2022 : Ségur du numérique, Mon espace santé et la cybersécurité. Des enjeux partagés par les différents acteurs autour d'une ambition commune : généraliser le partage fluide et sécurisé de données de santé entre professionnels et avec l'utilisateur pour mieux prévenir et mieux soigner.



M. Vincent Sauzereau, directeur adjoint de la CPAM de l'Ardèche, a présenté [Mon espace santé](#). Cet espace numérique sécurisé du patient a pour vocation de rassembler les informations utiles à son suivi médical, de pouvoir échanger par messagerie sécurisée (à l'initiative du professionnel de santé), d'accéder à un catalogue de services numériques et de prendre des rendez-vous en ligne (ces deux dernières fonctionnalités seront ouvertes en cours d'année).

M. Bertrand Pellet, directeur du GCS Sara a évoqué les impacts concrets du Ségur du numérique dans les pratiques professionnelles : la mise en œuvre d'une identité unique via l'Identifiant National de Santé, l'augmentation attendue des échanges via les messageries sécurisées des professionnels, l'arrivée de la messagerie citoyenne permettant aux professionnels de santé d'échanger avec leurs patients, etc.

13 établissements hospitaliers d'Ardèche (plus de 200 à l'échelle régionale) dématérialisent leurs envois via les outils proposés par le GCS Sara.

6 structures de coordination Ardéchoises utilisent déjà l'outil MesPatients (122 structures utilisatrices en région).

Enfin, **Alexandra Niegoda, animatrice territoriale au GCS Sara** a présenté les services numériques régionaux mis à disposition gratuitement des professionnels de santé, ainsi que les accompagnements proposés : une messagerie sécurisée de santé aux multiples fonctionnalités, qui permettra d'échanger avec les patients d'ici avril 2022 ainsi qu'un outil numérique favorisant la coordination de parcours.

UNE FORTE DYNAMIQUE DU NUMERIQUE EN SANTE EN ARDECHE

Parce que ce sont les porteurs de projet qui en parlent le mieux, la parole a été donnée aux professionnels de santé, qui ont fait part de leurs initiatives pour contribuer à dynamiser leur territoire.

Pratique de la télérégulation par le Samu de l'Ardèche

Le Dr Morin, médecin du SAMU-SMUR porté par le Centre hospitalier de Privas Ardèche, a témoigné de l'usage de la télérégulation. Ce service permet au médecin régulateur de mettre en place une visioconférence sécurisée par simple envoi d'un SMS. Le SAMU de l'Ardèche est le premier SAMU à utiliser cet outil, qui offre de nombreux avantages : amélioration de la prise de décision, meilleure adaptation de l'orientation et si besoin géolocalisation du patient. Utilisé dans le cadre de la régulation, ce service, qui devait être initialement utilisé au bénéfice des Ehpad, a été étendu au reste des demandes. Le SMUR s'en est également emparé avec les particuliers afin de leur éviter des déplacements et temps d'attente inutiles. Le déploiement se poursuivra cette année avec, pour enjeu, d'étendre la pratique à l'ensemble des Ehpad ardéchois.

Télémédecine en Ehpad par le Centre Hospitalier de Privas

Monsieur Teyssier, directeur adjoint responsable du projet d'établissement du Centre hospitalier de Privas et de la filière gériatrique privadoise, a témoigné du rôle de la télémedecine dans la prise en charge des résidents d'Ehpad. L'hôpital a mis en place des téléconsultations gériatriques depuis fin 2020, afin de limiter les déplacements des résidents et faire face à l'éloignement géographique de certains établissements.

Les retours sont très positifs. Côté professionnels, l'outil est jugé efficient et la pratique présente de nombreux avantages : être partie prenante au diagnostic, partager des connaissances avec les professionnels hospitaliers et ainsi rompre l'isolement.

Côté résident, aucune difficulté à correspondre avec le médecin téléconsultant et le patient gagne le confort d'une consultation dans son cadre de vie habituel !

Projet télémedecine à la Maison de Santé Pluriprofessionnelle (MSP) de Meyras

Le Docteur Badia, médecin généraliste à la MSP de Meyras, a présenté l'initiative des médecins généralistes du territoire pour palier le non remplacement d'un de leurs confrères suite à son départ en retraite. Début 2020, ces médecins ont installé une cabine de téléconsultation dans un territoire rural et isolé, afin d'encourager le suivi médical régulier des habitants par les médecins généralistes des environs, tout en leur évitant des déplacements inutiles. Un infirmier accueillait le patient lors d'une préconsultation pour faire le point sur ses besoins et recueillir ses constantes ; puis le médecin traitant du patient se connectait en visioconférence via l'outil régional de téléconsultation. Cela a permis aux patients de bénéficier de prises en charge adaptées à leurs besoins courants (renouvellement de traitements, pathologies bénignes, etc.) tout en favorisant des suivis plus personnalisés grâce aux échanges infirmiers/médecins et présents/distance.

Etablissement public administratif, l'**Agence régionale de santé** est l'interlocuteur unique des professionnels de santé et du médico-social, des services de l'Etat, des collectivités territoriales et des organismes gestionnaires sur tous les sujets de santé.

Pour en savoir plus : www.auvergne-rhone-alpes.ars.sante.fr

Le **GCS Sara** est l'expert opérationnel clé au service des projets de e-santé et de la politique régionale des systèmes d'information de santé partagés, sous l'égide de l'ARS Auvergne-Rhône-Alpes.

Pour en savoir plus : www.sante-ara.fr

Contacts presse :

GCS Sara – Sylviane Piedallu – Tél. 04 73 31 87 34 – sylviane.piedallu@sante-ara.fr
ARS ARA – Service presse – Tél. 04 27 86 55 55 – ars-ara-presse@ars.sante.fr